

La CFTC PRECONISE l'APPLICATION de la R.G.P.P. aux PARLEMENTAIRES

LUNDI 7 NOVEMBRE 2011
WWW.SUDOUEST.FR

La CFTC propose une réduction d'effectif

«Aujourd'hui, nous avons 577 députés alors qu'une très grande majorité des textes qui nous régissent viennent de l'Europe. Donc, on n'a sans doute pas besoin de conserver 577 députés, passons à 300 parlementaires, c'est largement suffisant», propose Joseph Thouvenel, de la CFTC.

En clair, il suffit de transposer la mesure phare du gouvernement en matière de réduction d'effectifs dans la fonction publique:

- SUPPRESSION D'UN POSTE DE PARLEMENTAIRE SUR DEUX AUX PROCHAINES ELECTIONS -

OSER SANS TABOU!

B.N, le 07/11/2011.